



FORMATION GESTES ET POSTURES

La formation Gestes et Postures est adaptée aux personnes réalisant des manutentions manuelles de charges inertes. Lorsque qu'un salarié réalise des levés, portés et déplacements de charges. Une formation Gestes et Postures est requise.

Public : Personnel appelé à effectuer, au cours de leur travail, la manipulation manuelle de charges.

Pré requis : Aucun

Objectif :

- appréhender les risques dorso-lombaires et leur prévention,
- appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées pour atténuer la fatigue et réduire la fréquence des accidents.

Durée : 7 heures sur 1 journée

Programme de formation

- Introduction sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) et état des lieux des pathologies en France ;
- Notions d'anatomie et biomécanique ;
- Facteurs de risque et pathologies du travail ;
- Études des postes de travail (positions de manutentions) ;
- Principes d'économie d'effort et de sécurité physique ;
- Entraînement aux gestes corrects ;
- Hygiène de vie.

Législation :

Selon la préconisation INRS ED 832 (juillet 2009), sont obligatoires en matière de formations gestes et postures :

La formation gestes et postures « écrans de visualisation » qui concerne les salariés affectés à un poste de travail comprenant un équipement à écran (Article R 4434 du code du travail)

La formation gestes et postures « manutention manuelle » qui concerne les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles (Article R 4541-7 et R 4541-8 du code du travail)

La formation gestes et postures « entrepôt, magasins et parc de stockage » qui concerne le personnel d'entrepôt (Recommandation R 308)

CROIX BLANCHE F P E

SASU au capital de 30,000 € SIRET 81076683200010 APE 8559A
5 rue des frères Lumière 78370 Plaisir

www.croixblanche-fpe.fr croixblanche.fpe@gmail.com